

# OBSERVATOIRE RÉGIONAL ÉNERGIE BIOMASSE ET GAZ À EFFET DE SERRE

01/10/2021

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE VERSION N°1

## GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

## SUIVI DE LA FILIÈRE DES UNITÉS DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)



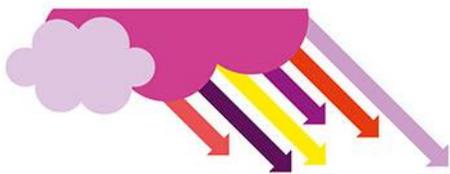
### SOMMAIRE

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

MÉTHODOLOGIE

LEXIQUE

*Ce document est élaboré par l'AREC dans le cadre des travaux de l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre de Nouvelle-Aquitaine (OREGES).*



## SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

### SOURCES

- Enquête dite « UIOM » (auprès des exploitants d'unités d'incinération de déchets ménagers et assimilés) de l'ORDEC AREC Nouvelle-Aquitaine : enquête « déchets » auprès du parc d'installation des UIOM en région sur les données administratives, techniques, thermiques et électriques.
- Outil SINOE de l'ADEME : outil d'analyse sur la gestion des déchets à l'échelle nationale.
- Données des gestionnaires de réseaux : données sur la production et la puissance des installations de valorisation thermique ou électrique.

### ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

De l'échelle communale (données à l'installation)

### FRÉQUENCE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

- Enquête déchets : Tous les ans
- Données des gestionnaires de réseaux : tous les ans.

### ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE DIFFUSION DES DONNÉES DU SUIVI

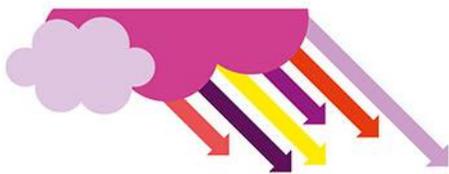
Echelles territoriales (de l'échelle de l'installation à l'échelle régionale)

### FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES DU SUIVI

Tous les ans.

### VALORISATION DE L'INFORMATION

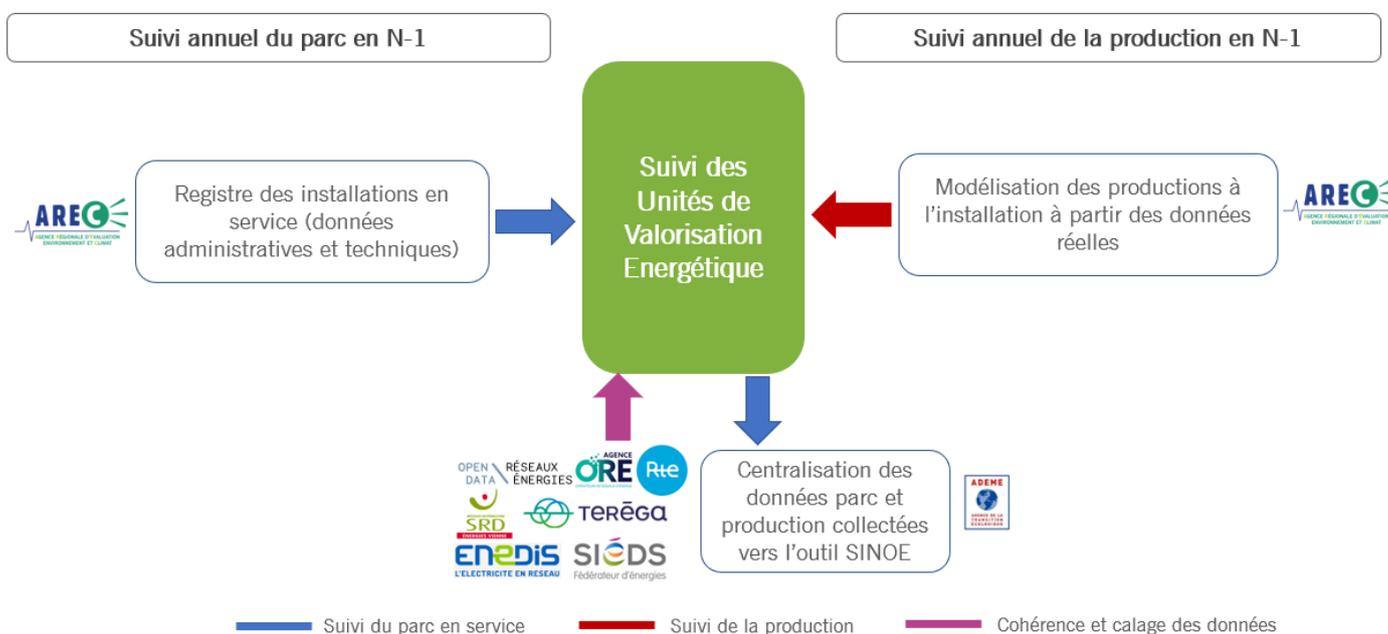
- Site de datavisualisation de l'observatoire ORDEC AREC Nouvelle-Aquitaine
- Site de datavisualisation de l'observatoire OREGES AREC Nouvelle-Aquitaine
- Publication annuelle « chiffres clés énergie et gaz à effet de serre en Nouvelle-Aquitaine ».
- Diagnostics territoriaux et appui aux territoires
- Terristory®



## MÉTHODOLOGIE

Le suivi du parc et de la production des installations d'UVE est réalisé sur la base de l'enquête annuelle auprès des exploitants d'unités d'incinération de déchets ménagers et assimilés conduite par l'AREC Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire (ORDEC). Cette enquête annuelle comptabilise un taux de retour de près de 100% sur l'ensemble des installations en Nouvelle-Aquitaine. Elle inclut tous les incinérateurs d'ordures ménagères, qu'ils fassent de la valorisation énergétique ou non, qu'ils soient fermés ou en service, afin de pouvoir enregistrer toutes les évolutions de chacun des sites.

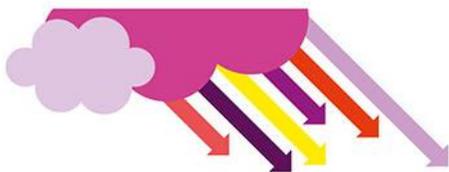
### SYNTHÈSE GRAPHIQUE



### DONNÉES ET INDICATEURS PRODUITS

L'enquête annuelle permet d'assurer le suivi de la filière à l'échelle de chaque installation de Nouvelle-Aquitaine. Elle fournit les informations suivantes :

- Données techniques par installation : la date de mise en service de l'UVE (et de fermeture s'il y a eu), la certification de l'installation, les capacités horaire et annuelle, le combustible utilisé pour le démarrage, le nombre de fours, de chaudières, ..., les zones de chalands autorisées et les informations sur l'emploi.
- Données de production électrique et/ou thermique : les quantités totales de déchets, la nature des déchets, la quantité de déchets entrant dans l'UVE (nom de l'installation, mode de traitement, motif de l'apport, ...), les flux internes de déchets venant d'autres modes de traitement ou de tri, les déchets reçus mais non incinérés, le captage et la valorisation du biogaz (utilisation, mode de valorisation, ...), la performance énergétique, ...



## MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

### DISPONIBILITÉ DES DONNÉES ET HISTORIQUE

Les informations sur le parc d'UVE sont disponibles depuis le millésime 1995. Le questionnaire d'enquête a connu certaines évolutions depuis 1995, rendant disponibles des informations plus variées et à une échelle géographique plus étendue au fil des années. L'évolution dans la disponibilité des données territoriales est notamment dû à la fusion des régions.

Si l'AREC détient, grâce aux enquêtes annuelles « déchets », des données complètes et précises sur l'ex-région Poitou-Charentes depuis 1995, le rétro-pédalage sur l'historique des données concernant les ex-régions Limousin et Aquitaine a pu être fait via l'outil national SINOE® de l'ADEME.

Toutes les informations collectées chaque année à partir des questionnaires « déchets » sont rentrées au sein de l'outil SINOE®.

### SOURCE(S) MOBILISÉ(ES)

Le suivi du parc et de la production énergétique des UVE est réalisé à partir :

- Du questionnaire « déchets » conduit par le pôle ORDEC de l'AREC. Ce questionnaire permet de récolter des données administratives, techniques, énergétiques sur l'ensemble des exploitations de la région.
- Des données des gestionnaires de réseaux, utilisées en cas de manque d'information et qui permettent d'effectuer des tests de cohérence des données récoltées.

### FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES

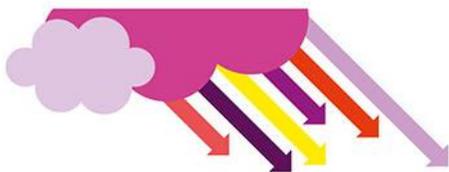
L'actualisation des données se fait chaque année à partir des données de production de l'année N-1.

Les questionnaires « déchets » sont envoyés au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre aux installations puis récoltés de mai à septembre pour procéder à leur exploitation. Afin d'avoir une information la plus complète possible, l'AREC reste en étroite communication avec l'ensemble des UVE.

### EXPLOITATION ET PRODUCTION DES INFORMATIONS

Le suivi et l'actualisation des données du parc et de la production énergétique des installations de UVE en région est réalisé à chaque réception des informations de la part des exploitants :

- Les données de production énergétique collectées sont confrontées aux données des gestionnaires de réseaux afin d'y vérifier la cohérence.
- En cas de non-retour de la part des collectivités, les données produites se font sur la base d'une estimation (dans un premier temps) à partir des données de production des open-data des gestionnaires de réseaux et des informations issues de l'outil SINOE.



- Une analyse sur le suivi du parc, ses flux énergétiques (électrique et thermique) et ses données techniques est réalisée. On y retrouve des informations par installation telles que :
  - Le mode de valorisation de la chaleur
  - La production de chaleur et/ou d'électricité en GWh
  - Le taux de vente de la chaleur en %
  - La chaleur/l'électricité considérée comme EnR (50% de l'énergie totale) en GWh
  - L'évitement en tonnes de CO<sub>2</sub> évitées.

Le pôle ORDEC de l'AREC détient un rôle centralisateur des données vers l'outil SINOE®.

## VALORISATION

Les données issues du suivi de la filière des biocarburants sont valorisées :

- Dans les bilans produits par l'AREC, aux échelles régionale et départementales ;
- Sur le site de datavisualisation de l'OREGES ;
- Sur le site de datavisualisation de l'ORDEC ;
- Dans les diagnostics territoriaux réalisés en partenariat avec les collectivités locales ;
- Terristory®

## LEXIQUE

**SINOE®** : Site développé par l'ADEME, conçu pour proposer aux collectivités un ensemble de données chiffrées et d'analyses relatives aux flux de déchets ainsi que sur les coûts relatifs à la gestion des déchets ménagers et assimilés.

**UIOM** : Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères



L'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC) a pour missions l'observation et le suivi des politiques de transition énergétique et d'économie circulaire en région Nouvelle-Aquitaine. Elle intervient dans les domaines suivants : **énergie** (production et consommation, énergies renouvelables), **émissions de gaz à effet de serre**, **ressources** (biomasse...) et **déchets**.

60 rue Jean-Jaurès  
CS 90452  
86011 Poitiers Cedex  
**05 49 30 31 57**  
[info@arec-na.com](mailto:info@arec-na.com)  
[www.arec-nouvelleaquitaine.com](http://www.arec-nouvelleaquitaine.com)  
[@AREC\\_NA](https://twitter.com/AREC_NA)